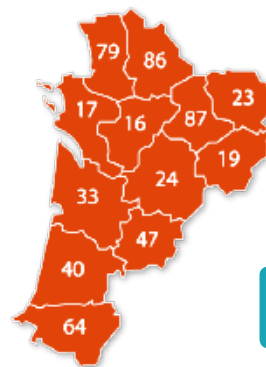


# Consultation

France  
Assos  
Santé  
La voix des usagers  
Nouvelle-Aquitaine

«Rien pour nous sans nous»



#1

OBSERVER

DÉFENDRE

FORMER

REPRÉSENTER

ACCOMPAGNER

INFORMER



France  
Assos  
Santé  
La voix des usagers

FRANCE ASSOS SANTÉ  
NOUVELLE-AQUITAINE

2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2017

## SOMMAIRE

« Le mot du Président » ..... 2

Actualités ..... 3

- De la loi Evin à la loi de modernisation de notre système de santé
- Composition du Bureau
- Panorama des Associations
- Article de presse Dordogne
- Article de presse Le Populaire

Formation ..... 12

- Bilan
- RU en avant
- Commission formation

Démocratie en Santé ..... 13

- Actions innovantes
- Les outils réalisés
- Esprit des lois
- Appel à projet
- Trophée des Usagers
- Label et concours du Ministère

Stratégie Nationale de santé ..... 16

- Comité ministériel
- Plan régional
- Qu'est-ce que le PRS ?

Agenda ..... 18

Documents à consulter ..... 19

11 janvier 2015



## LE MOT DU PRÉSIDENT

◀ L'Assemblée Générale Constitutive du 10 juillet 2017 a vu la création de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, cette AG a élu son bureau et son Comité Régional

Une nouvelle gouvernance a été mise en place (voir composition du bureau au 22 septembre 2017)

PRÉSIDENT	GALLAND Alain (France Rein)
VICE-PRÉSIDENT	SOLEILHAVOUP Jacques (UFC QUE CHOISIR) pour l'antenne d'Angoulême
VICE-PRÉSIDENT	ELISSALDE Jean-Arnaud (AFD - ASSOCIATION FRANCAISE DES DIABETIQUES) pour l'antenne de Bordeaux
VICE-PRÉSIDENT	CHARPENTIER Patrick (AFM TELETHON Association Française contre les Myopathies) pour l'antenne de Limoges
SECRÉTAIRE	HORTHOLARY Hubert (ASOLIM- Amitié Solidarité Limousin Association de Malades)
SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER ADJOINT	DAUGA Patrick (UNAFAM NOUVELLE AQUITAINE - Union Nationale Des Amis Et Des Familles De Malades Psychiques) pour l'antenne de Bordeaux
TRESORIER	COUTURIER Bernard (France PSORIASIS)
MEMBRES	BOGUILLON Géraldine (RESEAU DES France) GAY Jean-Louis (GENERATION MOUVEMENT) MALY Émile (URAF NOUVELLE AQUITAINE Union Régionale des Associations Familiales Nouvelle Aquitaine)

**Notre présence sur l'ensemble du territoire doit nous permettre des actions concrètes et coordonnées et particulièrement dans notre Région Nouvelle Aquitaine constituée des territoires (Aquitaine-Limousin et Poitou-Charentes)**

Notre Union est une association régionale qui dispose ainsi d'une représentation dans les anciens territoires de notre région via nos antennes : Angoulême - Bordeaux et Limoges.

Afin d'œuvrer pour représenter et défendre les intérêts communs de tous les usagers du système de santé, nous mènerons au quotidien des actions à l'échelle des territoires qui se répartissent autour de 4 axes prioritaires :

1. Former les représentants d'usagers qui siègent dans les instances hospitalières ou de santé publique, afin de les aider à jouer un rôle actif dans ces instances, en rendant leur présence à la fois reconnue et pertinente.
2. Observer et veiller au bon fonctionnement et à l'équité du système de santé, analyser les points posant problème, définir des stratégies communes pour obtenir des améliorations dans l'accueil et la prise en charge des personnes.
3. Informer les usagers du système de santé sur leurs droits en matière de recours aux établissements et aux professionnels de santé ainsi qu'aux organismes de protection sociale, ou encore de toute question juridique ou sociale en lien avec leur état de santé.
4. Communiquer nos constats et nos revendications en tant qu'interlocuteur de référence pour représenter les usagers du système de santé.

**Une approche interassociative existante depuis plus de 20 ans**

La dimension interassociative caractéristique de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, et sur laquelle repose sa légitimité pour représenter les usagers du système de santé dans leur plus grande diversité, s'inscrit dans la continuité de la dynamique progressivement instaurée par les associations intervenant dans le champ de la santé depuis 1996. Cette dynamique s'est notamment caractérisée par la constitution de 3 Collectifs Interassociatifs Sur la Santé, actif pendant plus de 10 ans et qui a disparu pour se fondre dans France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine.



### NOTRE ENGAGEMENT :

« COMMUNICATION - COHESION - PARTAGE - CONNAISSANCE DE L'AUTRE »

#### NOUS DEVONS :

- Renforcer notre cohésion. Pour cela nous avons besoin de tout le monde, petites associations et grosses associations, associations non agréées et associations agréées. Ensemble nous déterminerons les axes de nos actions.
- Etre actif au sein de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine permet de se battre non seulement pour son association, mais surtout pour l'ensemble des usagers du système de santé, en se faisant entendre d'une seule et même voix : le droit constitutionnel des usagers.

Je rappellerai pour finir l'article 11 de la constitution Française dont le préambule date du 27 octobre 1945.

« Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Dépassement d'honoraires - Difficultés d'accès aux soins - augmentation du forfait hospitalier - 3,3 millions (environ 5 % de la population) sans assurance complémentaire...

Alain Galland



## ACTUALITÉS

### De la loi Evin à la loi de modernisation de notre système de santé : un bref historique

- **1991** : Loi Evin : les représentants des familles de personnes accueillies en long séjour dans les établissements de santé obtiennent une première voix consultative dans les CA ;
- **1996** : ordonnances Juppé généralisent la représentation des usagers au sein des CA de chaque établissement public de santé, où sont aussi créées des commissions de conciliation ;
- **1998** : Premiers Etats généraux de la santé ;
- **2002** : la loi Kouchner inclut des représentants des usagers dans la composition de la conférence nationale de santé pour organiser des débats publics ;
- **2004** : la loi de santé publique permet l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé ;
- **2009** : la loi HPST positionne les représentants des usagers comme membres des conseils de surveillance des hôpitaux et ARS ;
- **2016** : la loi de modernisation du système de santé institutionnalise la représentation des usagers en créant l'UNAASS.

Suite à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé dispose en son article premier qu'il peut être créé une Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS), constituée sous le régime de la loi 1901. Cette Union nationale est composée d'associations d'usagers du système de santé agréées au niveau national (UNAASS), dénommée France Assos Santé « la voix des usagers » et à l'instruction n° DGS/DAPC/2017/228 du 13 juillet 2017 relative à l'installation de l'UNAASS et de ses Unions Régionales et au déploiement de la formation de base.

L'UNAASS a vu le jour le 23 mai 2017 à l'initiative de 72 associations agréées du système de santé et ce, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte.

Elle est composée d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration et d'un bureau. Lors de l'Assemblée Générale a été élu le Président de l'UNAASS : Monsieur Alain Michel Ceretti qui souhaite mettre en place une politique de défense des usagers du système de santé.

« La Loi confère à notre Union un certain nombre de missions (formation et coordination des acteurs, accompagnement des actions judiciaires collectives...) mais elle nous fait aussi force de propositions de réforme. Si vous m'accordez votre confiance, et me choisissez comme président, je ferai entendre notre voix sur tous les sujets de santé qui interpellent et préoccupent nos concitoyens y compris ceux sur lesquels personne n'a envie de nous entendre... Je songe au prix exorbitant de certains nouveaux médicaments qui mettent à mal l'équilibre financier de notre système de santé, les rendant inaccessibles aux malades. Je songe aussi aux contrats des complémentaires santé et à leurs augmentations chroniques. Je relayerai les inquiétudes des Français qui veulent maintenir l'égalité d'accès aux soins pour tous, c'est-à-dire l'égalité territoriale et un accès aux soins indépendant du niveau de revenu. Car, définitivement, l'inégalité en santé est l'inégalité sociale la moins acceptable pour nos compatriotes. France Assos Santé doit s'imposer comme un contre-pouvoir structuré, uni et respecté. »

Alain Michel Ceretti

UNAASS France Assos Santé « la voix des usagers » créée le 21 mars 2017, 72 associations agréées du système de santé composent l'Union Nationale des Associations agréées du Système de Santé qui ont élu le 23 mai 2017 lors de l'Assemblée générale ordinaire le CA puis le bureau.

## COMPOSITION DU BUREAU DE L'UNAASS

- **Président : Alain Michel CERETTI** (Le LIEN)
- **1<sup>er</sup> Vice-Président / Secrétaire : Gérard RAYMOND** (Fédération française des Diabétiques)
- **Trésorière : Marie-Pierre GARIEL** (UNAF, Union nationale des associations familiales)
- **Daniel BIDEAU** (UFC-Que Choisir)
- **Arnaud de BROCA** (FNATH - Accidentés de la vie)
- **Danièle DESCLERC-DULAC** (Union régionale Centre Val-de-Loire)
- **Samuel GALTIE** (AIDES)
- **Alain LAFORET** (FNAR, Fédération nationale des associations de retraités)
- **Didier LAMBERT** (E3M, Association d'entraide aux malades de myofasciite à macrophages)
- **Marianick LAMBERT** (Familles Rurales)



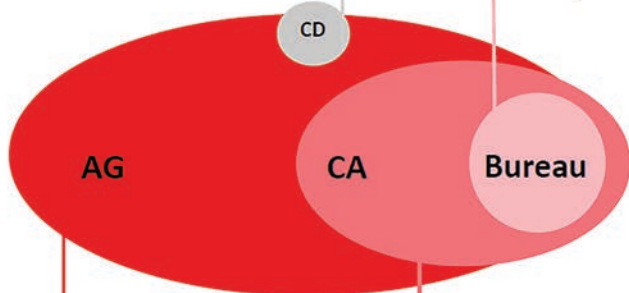
## Gouvernance nationale

**Le Comité de déontologie et de prévention des conflits : 7 membres**  
4 représentants de l'AG  
+ 3 personnalités qualifiées dont le président

**Bureau : 11 membres**  
Président, Vice-président, Trésorier  
+ 1 membre de chaque collège

### 7 collèges des associations nationales + les Uraass

- Associations de défense des intérêts des personnes malades ;
  - Associations de défense des intérêts des personnes âgées et des retraités ;
  - Associations de défense des intérêts des personnes en situation de handicap ;
  - Associations de défense des intérêts des familles, dont l'UNAF ;
  - Associations de défense des intérêts des consommateurs ;
  - Associations de défense des intérêts des personnes en situation de précarité ;
  - Associations dont l'objet principal est la défense et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ;
- + Uraass (9 dont 2 DOM)



**Assemblée générale**  
Toutes les associations nationales agréées adhérentes  
+ Toutes les Uraass  
Invitation des associations associées

**Conseil d'administration : au plus 45 membres**  
7 collèges + Uraass  
+ au plus 2 personnalités qualifiées

◀ **La déclinaison de l'UNAASS en région :** URAASS Nouvelle-Aquitaine France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine le 10 juillet 2017 et compte tenu de l'étendue de la région : 3 antennes ont été créées une à Angoulême, une à Bordeaux et une à Limoges.

## Plaquettes France Assos Nouvelle-Aquitaine disponibles auprès des antennes (Angoulême, Bordeaux et Limoges)



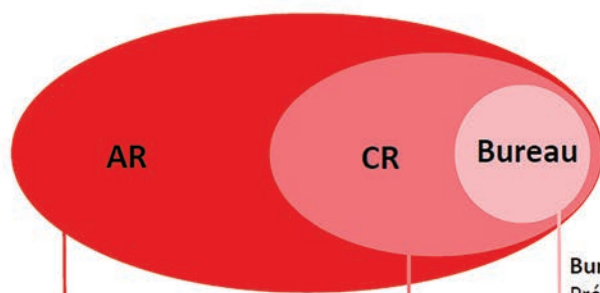
### Nos actions

- Informer le grand public sur les questions juridiques et sociales concernant la santé,
- Favoriser les mobilisations citoyennes par l'organisation de débats publics, la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Agir en justice,
- Proposer des représentants des usagers du système de santé,
- Assurer la formation des représentants d'usagers du système de santé,
- Assurer la représentation des usagers et des Associations la constituant auprès des organisations européennes et internationales.

### Nos objectifs

- Exercer une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer,
- Rendre des avis aux pouvoirs publics et élaborer des propositions,
- Donner des avis aux acteurs et aux groupements d'acteurs publics ou privés,
- Animer un réseau des Associations agréées d'usagers

## Gouvernance régionale



**Assemblée régionale**  
Les « Délégations » d'associations nationales + Associations régionales agréées  
Invitation des associations associées

**Comité régional**  
de 15 à 25 membres  
7 collèges  
+ Collège représentant les territoires  
+ deux personnalités qualifiées

**Bureau**  
Président, vice-président, trésorier  
+ 1 membre de chaque collège

**7 collèges + Collège représentant les territoires**

Même collèges que la gouvernance nationale + Collège représentant les territoires

### Une Uraass par région administrative

- Les Uraass n'ont pas de personnalité juridique
- mais un statut d'établissement juridique rattaché au siège national, conformément aux dispositions du code de commerce.
- Elles peuvent conduire des actions régionales ou locales prenant en compte les spécificités des territoires en matière de santé publique.

France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine « la voix des usagers » s'est constituée à Artigues près Bordeaux, a élu son Comité Régional et son bureau

		TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	ACCEPTA CARDIOLOGIE (Association des patients du Centre d'Exploitation et de Prévention et de Traitement de l'Athérosclérose)	ROMEY JOEL	FOURESTEY MARIE-CHRISTINE
2	AFD (Association Française Des Diabétiques)	ELISSALDE JEAN-ARNAUD	CHAPEAU MICHEL
3	AFM TELETHON (Association Française contre les Myopathies)	CHARPENTIER PATRICK	CIBOT JEAN-PIERRE
4	AFTC (Association des Familles de Traumatisés Crâniens)	BOISGUERIN NOELE	LERAY PATRICK
5	AIDES NOUVELLE AQUITAINE	WEMELLE BERNARD	MILLIEN CHRISTIANE
6	ALLIANCE MALADIES RARES	de LAROCQUE LATOUR HUBERT	TISSOT FRANCOISE
7	ASBH (Association Spina Bifida et Handicaps Associés)	MONET DANIEL	AMORIN GISELE
8	ASOLIM (Amitié Solidarité Limousin Association de Malades)	HORTHOLARY HUBERT	COURTOIS DE COURTY ALAIN
9	FLEUR D'ISA	ANDREAU JEAN LOUIS	CAPDEVIELLE FRANÇOISE
10	FRANCE REIN	GALLAND ALAIN	PERDRISSET MICHEL
11	FNATH GRAND SUD & 64 (Association des accidentés de la vie)	SILLARD PHILIPPE	GIRARDI FRANCOIS
12	France ALZHEIMER	FRAY MICHELLE	FELON HENRIETTE
13	France PARKINSON	POUPARD GINETTE	JAMBOU MICHELLE
14	France PSORIASIS	COUTURIER BERNARD	BANVILLET ANNE
15	FRIBROMYALGIE France	ROBERT SERGE	CABIRAN GILBERT
16	GENERATION MOUVEMENT	GAY JEAN LOUIS	MICHEL PIERRE
17	LIGUE CONTRE LE CANCER	PREVOT ANDRE	PECHESCOT HENRIETTE
18	RESEAU DES France	BOGUILLON GERALDIN	LEVADOU ANNE
19	UDAF 86 (Union Départementale des Associations Familiales de la Vienne)	BOULIN PAULETTE	SAUVETRE DANIEL
20	UFAL NOUVELLE AQUITAINE (Union des Familles Laïques Nouvelle Aquitaine)	LIPCHITZ FRANCOISE	GAUDRAY CHRISTIAN
21	UFC QUE CHOISIR	SOLEILHAVOUP JACQUES	COUTURIER CHRISTIAN
22	UNAFAM NOUVELLE AQUITAINE (Union Nationale Des Amis Et Des Familles De Malades Psychiques)	DAUGA PATRICK	BELEZY FRANCOISE
23	URAF NOUVELLE AQUITAINE (Union Régionale des Associations Familiales Nouvelle Aquitaine)	MALY EMILE	GUERIN CLAUDINE
24	VMEH (Association de Visite des Malades dans Les Établissements Hospitaliers)	ROUCHIER CHRISTINE	LACOSTE-DUGUET JEANINE

Et son bureau :

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : **Alain Galland** (France Rein)
- Vice-Président antenne d'Angoulême : **Jacques Soleilhavoup** (UFC que Choisir)
- Vice-Président antenne de Bordeaux : **Jean-Arnaud Elissalde** (AFD 47)
- Vice-Président antenne de Limoges : **Patrick Charpentier** (AFM Téléthon)
- Secrétaire : **Hubert Hortholary** (ASOLIM)
- Secrétaire Trésorier antenne de Bordeaux : **Patrick Dauga** (UNAFAM)
- Trésorier : **Bernard Couturier** (France Psoriasis)

Membres représentant les collègues :

- Collège 1 : **Jean-Arnaud Elissalde**
- Collège 2 : **Jean-Louis Gay**
- Collège 3 : **Patrick Dauga**
- Collège 4 : **Emile Maly**
- Collège 5 : **Jacques Soleilhavoup**
- Collège 6 : pas de représentant
- Collège 7 : **Géraldine Boguillon**
- Collège 8 : **Patrick Charpentier**

Elle s'est réunie en bureau et en Comité Régional le 22 septembre 2017 à Bordeaux et le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à Angoulême avec la mise en place de trois commissions et de deux groupes de travail



Commissions :

1. FINANCES : Bernard Couturier, Patrick Dauga, Véronique Tartaglione, (4 postes à pourvoir maxi)
2. FORMATION : Nicole Sabourdy, Jean Louis Gay, Estelle Besson (1 ou 2 postes à pourvoir)
3. COMMUNICATION : Patrick Charpentier, Mauricette Jude-Danigo, (1 ou 2 postes à pourvoir)

Les postes à pourvoir seront attribués avec la mise en place des comités de pilotage d'antenne d'Angoulême, de Bordeaux et de Limoges.

Groupes de travail :

1. Prévention - Education - Promotion de la Santé Environnementale : Serge Robert, (+ 5 postes à pourvoir)
2. Difficultés d'Accès aux soins (Déserts médicaux) - Parcours de soins : Jacques Soleilhavoup, Patrick Boutinon, Jean-Frédéric Teplitxky, (+ 7 postes à pourvoir maximum)



Associations	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87
ACCEPTA Cardio						X						
AFA		X				X		X	X	X		X
AFD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AFH	X	X							X	X	X	X
AFM						X				X		X
AFSEP		X	X		X	X	X	X	X		X	
AIDES	X	X			X	X	X	X	X	X		X
Alcool écoute											X	
Alliance du cœur		X										
Alliance Maladies Rares			X			X					X	
AMOC							X					
ANDAR							X					X
ANRechlinghausen			X			X						X
ARGOS											X	X
Cancer prostate patient											X	
CNA Obèses		X				XX					X	X
Croix bleue		X				X	X	X				
En avant la vie										X		
Epilepsie	X	X			X	X			X	X	X	X
FFAIR		X				X	X	X	X			
Fleur d'Isa	X											
FNAPSY		X				X		X	X			
FNAS (alcool)								X				
France Parkinson	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X
France Psoriasis						X						X
France Rein		X			X	XX	X		X			X
Greffés du cœur						X						
Insuffisant respiratoire		X										
Ligue contre le cancer mutilés de la voix	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nez vide								X				
Polyarthritique	X	X	X			X				X		
Recherche SLA							X		X			
Saturnisme											X	
Schizo?... Oui!							X					
Spinabifida	X						X					
Stomisés						X						X
Stomisés de France								X	X			
Transhépate						X						X
UNAPECLE						X						X
Vaincre la mucoviscidose	X					XX						X
Vaincre les douleurs										X		
Vie libre						X					X	
VIH												X
Génération Mouvement	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
VMEH	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X
Abatitute autisme						X						
ADAPEI	X	X	X	X	X	XX	X	X	X	X	X	
AFSAngelman							X					
AFTC		X	X		X	X	X		X		X	X
APEI					X	XXX						
APF	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autisme France		X				X	X		XX	X	X	X
FNATH	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X
France Alzheimer	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Papillons blancs ADPEIBA					X	X					X	
planète autisme								X				
UNAFAM	X	X	X	X	X	X	XX	X	X	X	X	X
UNAPEI												
Malades et Invalides						X						
CNAFAL					X	X	X		X			
Croquons la vie											X	
CSF						XX	X	X	XX	X	X	X
Familles de France		X	X		X	X					X	
Familles Rurales												X
les deux jumeaux									X			
UDAF	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UFAL	X	XX	XX		X	XXXX	XX	XXXX	X	XX	X	
CLCV	X					XXXXXXXX			XXX			
UFCque Choisir	X	X	X	X	X	XX	X	X	XX	X	X	X
ADMD	X	X		X	X	X	X	X	X	X		X
EM3						X						
Reseau D.E.S. France							X					
Victime Amiante		X										
Accompagner la vie						X						
Association RU		X										
Aveugle et malvoyants								X				

**Panorama des associations Nouvelle-Aquitaine :**

Avec la naissance de France Assos Santé, la démocratie en santé se renforce pour la Nouvelle-Aquitaine les CISS (Collectif Interassociatif sur la Santé) Délégation Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes disparaissent après leur fusion absorption dans France Assos Santé.

Afin de mener à bien nos missions et les actions qui en découleront, nous comptons tout autant sur les association agréées et les associations partenaires adhérentes à ce mouvement.

Le panorama ci-dessous, tenant compte des 7 collèges d'associations dont l'objet est la défense des intérêts des personnes concernées, représente à ce jour les associations repertoriées à échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

- Collège personnes malades
- Collège personnes âgées et retraitées
- Collège des personnes en situation de handicap
- Collèges des associations familiales
- Collèges de défense des consommateurs
- Collège défense et la promotion de la qualité et de la sécurité et santé environnement

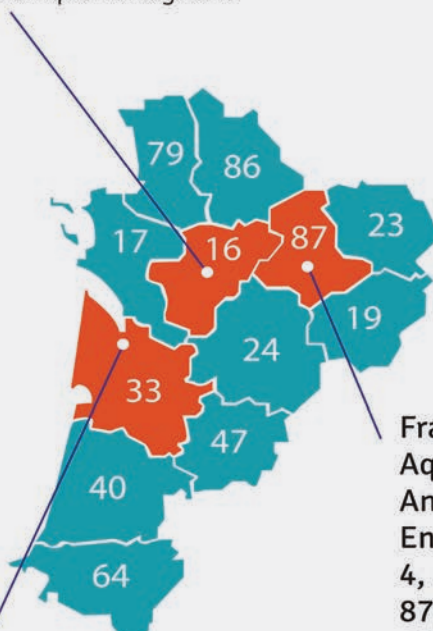


*Nous avons bien conscience que cette liste n'est pas exhaustive. A ce titre nous vous sollicitons afin que nous puissions vous répertorier si vous le souhaitez.*

*Pour ce, il vous suffira de vous rapprocher des antennes de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine ci-dessous pour rejoindre et participer à l'animation de ce réseau associatif.*

*Avec nos remerciements*

**France Assos Santé Nouvelle Aquitaine**  
**Antenne d'Angoulême (16-17-79-86)**  
**Siège Administratif**  
**En charge de la gouvernance**  
28, rue Mirabeau  
16000 Angoulême  
05 45 38 77 56 / 06 27 37 87 78  
Secrétariat du Président et Coordinatrice  
des actions : Véronique Tartaglione



**France Assos Santé Nouvelle Aquitaine**  
**Antenne de Limoges (19-23-87)**  
**En charge de la communication**  
4, avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES  
05 55 09 59 98  
Coordinatrice des actions :  
Mauricette Jude

**France Assos Santé Nouvelle Aquitaine**  
**Antenne de Bordeaux (24-33-40-47-64)**  
**En charge de la formation**  
Espace Rodesse  
C/O CREA Aquitaine  
103 ter, rue Belleville  
33000 BORDEAUX  
05 56 93 05 92 / 06 38 04 52 90  
Coordinatrice des actions : Estelle Besson

Article de presse Dordogne

DORDOGNE

4

L'association Uraass France assos santé de la Nouvelle-Aquitaine, qui regroupe des associations agréées d'usagers du système de santé, dénonce un certain nombre de dysfonctionnements dans le secteur. Elle s'insurge notamment contre la désertification médicale et remet en cause l'efficacité des maisons de santé.

Social

# Donner la parole aux usagers

Par Philippe Jolivet

**L**a dernière loi santé a imposé la création de l'union nationale des unions nationales des associations agréées d'usagers du système de santé, baptisées France assos santé qui est présidée par Alain-Michel Cereti.

Et dans la foulée se sont constituées des unions régionales dans toutes les nouvelles régions. C'est ainsi qu'Alain Galland a été élu président de l'URAASS Nouvelle-Aquitaine, le 10 juillet dernier. Cette URAASS est composée des trois anciens Cis (Collectif inter-associatifs sur la santé) de Poitou-Charente, Limousin et Aquitaine qui ont fusionnés, « mais d'autres associations qui n'étaient pas adhérentes au Cis nous ont rejoint », explique Alain Galland président de l'URAASS et membre de l'association des insuffisants rénaux, greffé depuis 19 ans. « Toutes nos associations sont agréées du système de santé. Mais celles non agréées suite à la nouvelle loi de santé sont également partenaires et nous sommes disponibles pour les aider à monter leurs dossiers si elles veulent se faire agréer », explique Hubert Hortolary secrétaire de l'association et membre de l'Asolim (insuffisants respiratoire).

Suite à l'élection du mois de juillet, Alain Galland a décidé de faire une tournée dans les différents départements de la grande région afin de représenter France assos santé qui compte trois antennes à Bordeaux, Angoulême et Li-



L'association œuvre pour l'implication des usagers

moges. « Le but de ces réunions c'est de réunir les associations locales afin de porter tous ensemble le même message. Nous envisageons également d'ouvrir une antenne pour avoir davantage de visibilité au sud de la grande région ».

C'est dans le cadre de cette tournée qu'était organisée une réunion d'information en Dordogne à laquelle participaient également également Françoise Lipschitz, déléguée représentant les élus du collège Familles, membre de l'Ufal et déléguée départementale de l'association des maladies rares, Émile Maly mandaté par l'union régionale des associations familiales regroupant les Udaf de la Nouvelle-Aquitaine et Jean-Pierre Hottiaux représentant des

services sociaux du conseil départemental.

## DAVANTAGE D'INÉGALITÉS

Lors de cette réunion d'information on été évoqués les sujets de préoccupation de l'association. « Nous nous élevons contre le forfait hospitalier qui a récemment été annoncé. Ça va aggraver davantage les inégalités d'accès aux soins dans un pays où il y a quatre millions de Français qui n'ont pas de mutuelles. Les mutuelles ont d'ailleurs d'ores et déjà annoncé qu'elles allaient augmenter, ce qui va multiplier le nombre de personnes sans mutuelle », explique Alain Galland. « L'autre problème c'est celui de la désertification médicale qui est en train de s'aggraver. Cela fait dix ans que nous

disons qu'il y a un problème, notamment avec la charte d'installation de médecine libérale qui date de 1927 et qui n'a jamais été modifiée », poursuit-il. « Elle n'a d'ailleurs plus rien de libéral puisque les caisses primaires d'assurances maladies proposent des sommes jusqu'à 50 000 euros pour installer un médecin en zone rurale. Une partie de leurs charges sociales ainsi que de leur retraite est prise en charge par la CPAM. Peux-t-on encore parler de médecine libérale ? C'est donc du libéral sous perfusion », ajoute Émile Maly. « On nous dit que la solution ce sont les Maisons pluridisciplinaires de santé que l'on construit, mais cela fait deux ans que nous demandons combien de jeunes médecins se sont installés

et combien sont partis sans aucune réponse. Nous n'avons des chiffres que pour la Charente où il y a eu six installations pour 14 départs en retraite, c'est donc largement déficitaire. Bien souvent ce sont des médecins qui étaient déjà présents sur le secteur qui viennent s'y installer donc ça n'attire pas tant que ça, et elles ne sont pas si pluridisciplinaires que ça. C'est avec notre argent que ces maisons sont construites et on s'aperçoit que cela ne suffit pas. Il faut d'avantage prendre en compte les aspirations des jeunes médecins qui pour beaucoup souhaitent être salariés », explique Alain Galland.

C'est sur ces axes de travail que se penchent les membres de France assos santé afin de faire des propositions. « Nous sommes également en train de mettre en place un groupe de travail sur les difficultés d'accès aux soins et sur le parcours de soin du patient avec la prise de rendez-vous chez des spécialistes programmée par le médecin, qui aujourd'hui n'existe plus alors que les médecins touchent une prime pour faire ça », conclut-il. « Dans le cadre de la démocratie sanitaire, nous avons aussi un rôle d'information et d'implication de l'utilisateur. Très peu de gens savent qu'ils peuvent s'adresser à des représentants des usagers qui sont présents dans l'ensemble des établissements publics ou privés. Pour faire évoluer le système de soins, l'implication de l'utilisateur dans sa prise en charge est primordiale. D'ailleurs un appel d'offres pour la promotion de la démocratie en santé a été déposé par l'Ars et 45 dossiers ont déjà été déposés », ajoute Émile Maly.

POLITIQUE

## Les Insoumis réclament l'interdiction du glyphosate

Pour les Insoumis de Périgieux Vallée de l'Isle, le glyphosate représente un danger et doit être interdit.

Le glyphosate est l'un des herbicides les plus utilisés au monde, « et il est partout : dans les rivières, les terres, et même dans le bol de céréales de nos enfants », dénoncent les Insoumis de Périgieux Vallée de l'Isle, qui rappellent que les Etats membres de l'UE doivent voter le 25 octobre, sur la prolongation d'autorisation pour dix ans du glyphosate, le principe actif du Roundup de Monsanto et de centaines d'autres herbicides dans le

monde. Les groupes d'appui de la France insoumise Périgieux Vallée de l'Isle s'inquiètent de l'ambiguïté des positions gouvernementales françaises sur sa décision de vote. D'autant que dans quelques jours, l'UE pourrait bien renouveler l'autorisation de ce dangereux produit toxique pour dix années de plus.

Voilà pourquoi la France insoumise Périgieux Vallée de l'Isle demande son interdiction totale et en appelle aux élus pour qu'ils portent ce refus. « Il s'agit là d'un problème de santé publique majeur ».

## Les missions de France assos santé

Les actions menées par les unions régionales s'inscrivent dans le cadre des missions confiées à l'union nationale au titre de la loi du 26 janvier 2016.

Elle exerce une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer en veillant au respect de l'expression de ses membres dans leur diversité. Elle rend des avis aux pouvoirs publics, élabore des propositions sur les questions relatives au fonctionnement du système de santé au niveau régional et propose des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux de ses membres. Elle donne des avis aux acteurs et aux groupements d'acteurs pu-

blics ou privés menant des actions dans le champ de la santé. Elle anime un réseau d'associations agréées d'usager (information, documentation, formation, soutien aux associations membres, mise en place d'actions en prenant en compte les spécificités des territoires en matière de santé publique). Elle informe le grand public sur les questions juridiques et sociales concernant la santé. Elle favorise les mobilisations citoyennes sur les questions de santé (organisation de débats publics, promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le champ de la santé, actions d'observation et de recherche dans les matières sanitaires, économiques et sociales et relatives aux droits des usagers et à la démocra-

tie sanitaire). Elle agit en justice pour la défense de ses propres intérêts moraux et matériels comme ceux des usagers du système de santé (aide et soutien juridique de l'UNAASS auprès du réseau). Elle propose après consultation et concertation des associations membres, des représentants des usagers du système de santé auprès des pouvoirs publics.

Enfin, elle assure la formation des représentants d'usagers du système de santé et des acteurs associatifs issus des associations agréées adhérentes qui le souhaitent.

Contacts :

Antenne d'Angoulême : 05 45 38 77 56, antenne de Bordeaux : 05 56 93 05 92, antenne de Limoges 05 55 09 59 98.

Article de presse Le Populaire

## SANTÉ ■ France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine a réuni ses partenaires Objectif : donner la parole aux usagers

France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, (anciennement CISS Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine) a réuni dernièrement à Chéops les associations agréées et partenaires de l'antenne de Limoges.

La dernière loi santé a imposé la création de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé. Dotée d'une multitude de compétences, elle exerce entre autres une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer en veillant au respect de l'expression de ses membres dans leur diversité.

Alain Galland, président de France Assos Santé Nouvelle Aquitaine, en tournée dans les départements de cette grande région, a expliqué les objectifs et les grands chantiers à venir à une assemblée nombreuse (associations, ARS 87, conseil départemental, mairie de Limoges, CHU de Limoges et divers autres organismes). Patrick Charpentier, vice-président sur l'antenne de



**VIF INTÉRÊT.** A l'issue de cette importante journée, toutes les associations et collectivités, très nombreuses à participer à cette réunion, furent rassurées de leur implication au sein de cette structure.

Limoges, a ensuite développé le travail de l'antenne pour que vive pleinement l'association. Sur Limoges, se met en place un comité consultatif, avec des représentants des associations de l'ex-Limousin afin de pouvoir travailler avec l'ensemble des trois antennes aujourd'hui (Angoulême, Bordeaux, Limoges).

Des groupes de travail

sont également mis en place : prévention éducation, promotion de la santé environnementale, difficultés de l'accès aux soins, déserts médicaux, parcours de soins, éducation thérapeutique du patient. Chacun continuera à porter des dossiers plus précis, comme les espaces des usagers en Poitou-Charentes et les CVS (conseil de la vie sociale) en

Limousin. L'association organisera ses prochaines réunions en décembre à Angoulême, en mars à Périgueux et la première assemblée de France Assos Santé Nouvelle Aquitaine en juin à Limoges. ■

**Contact.** France Assos Santé Nouvelle Aquitaine antenne de Limoges, Mauricette Jude-Danigo, 05.55.09.59.98 ; mjude-danigo@france-assos-santé.org

◀ **Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2017 en Nouvelle-Aquitaine**

**07-08 février :**

RU en avant ! à Bordeaux *réalisée*

**21-22 février :**

RU en avant ! à Angoulême *réalisée*

**28-29 mars :**

RU en avant ! à Villeneuve sur Lot

*réalisée*

**04-05 avril :**

RU en avant ! à Limoges *réalisée*

**11-12 avril :**

RU en avant ! à Orthez *réalisée*

**22-23 mai :**

RU en avant ! à La Rochelle *réalisée*

**30-31 mai :**

RU en avant » à Bergerac *réalisée*

**Autres formations :**

**16 février :** « Alimentation et nutrition » à Angoulême *annulée*

**15 mars :** « RU en commission des usagers » à Dax *annulée*

**07 avril :** « le rapport de la commission des usagers : y participer, l'exploiter » à Niort *réalisée*

**04 mai :** « RU en CDU » à Bordeaux *réalisée*

**09 mai :** « RU prenez la parole » (suite) à Bayonne *annulée*

**10 mai :** « RU en commission des usagers » à Poitiers *réalisée*

**16 mai :** « RU en commission des usagers » à Limoges *réalisée*

**30 mai :** « Alimentation et nutrition » à Limoges *réalisée*

◀ **Bilan 2<sup>e</sup> semestre 2017 en Nouvelle-Aquitaine**

**12-13 septembre :** *réalisée*

RU en avant ! à Niort

**26-27 septembre :**

RU en avant ! à Langon *réalisée*

**3-4 octobre :**

RU en avant ! à Limoges *annulée*

**19-20 octobre :**

RU en avant ! à Poitiers *réalisée*

**14-15 novembre :**

RU en avant ! à Dax *réalisée*

**Autres formations :**

**21-22 septembre :**

RU et la qualité à l'hôpital à Limoges *réalisée*

**28 septembre :**

RU en commission des usagers à Angoulême *réalisée*

**20 octobre :**

RU et la sécurité du patient à Pau *annulée*

**22 novembre :**

Analyser les plaintes et les réclamations en Commission des usagers à Bordeaux *réalisée*

**30 novembre :**

RU en Commission des Usagers à Limoges *réalisée*

**05 décembre :**

RU en commission des usagers à Dax *annulée*

**08 décembre :** le rapport de la commission des usagers : y participer; l'exploiter à Saintes *réalisée*

**14 novembre :**

Le rapport de la commission des usagers : y participer; l'exploiter à Pau *annulée*

**19 décembre :**

RU en comité d'éthique à Bordeaux *annulée*

◀ **« RU en avant »**

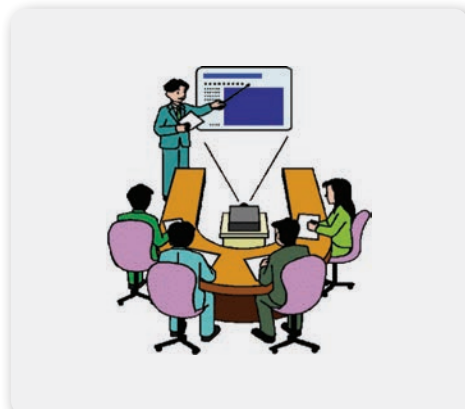
La formation obligatoire inscrite dans la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 est dispensée par les organismes habilités par le ministère dans son arrêté du 4 juillet 2017 :

- France Assos Santé (UNAASS)
- L'association des accidentés de la vie (FNATH)
- L'association « Consommation, Logement, Cadre de Vie » (CLCV)
- L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- L'association « Actid Santé »
- L'association « Action Sida Martinique »

Cette formation vise à améliorer les capacités d'action du représentant des usagers, et lui permettre de mieux appréhender : son mandat, ce qu'il faut savoir faire pour être efficace et lui permettre de jouer pleinement son rôle. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges entre représentants des usagers de différentes associations, qui démarrent un parcours de formation. Durant le premier semestre 2017, 7 formations « Représentants des Usagers en avant » animées par France Assos Santé ont été réalisées en Nouvelle-Aquitaine. Une rencontre entre les associations habilitées par le Ministère aura lieu dans chaque antenne. Celle de Limoges est programmée le 20 décembre 2017 afin d'harmoniser l'animation et la mise en place de cette formation à l'échelle de l'ex Limousin en 2018.

◀ **Commission formation Nouvelle-Aquitaine première mise en place le 18 décembre 2017 à Bordeaux**

Sur le plan Régional et sur le travail effectué en collaboration avec l'UNAASS. Dans l'entité URAASS, le bureau et le Comité régional ont mis en place différentes commissions dont une commission Formation avec pour objectif de travailler sur le plan formation annuel. Afin de balayer l'ensemble des demandes émanant des RU de notre grande région et de présenter un plan de formation au plus près des attentes du terrain à l'UNAASS.



Actions innovantes

Focus Espaces des Usagers

Depuis 2002, la loi prévoit que des citoyens bénévoles puissent siéger au conseil d'administration des établissements de santé afin de porter la voix et défendre les droits des usagers de ces établissements (les patients et leurs proches principalement). On appelle ces bénévoles des « représentants des usagers » ou RU. Ils siègent également dans de nombreuses instances de santé comme les Caisses Primaires d'Assurance Maladie par exemple. Ainsi, si vous rencontrez des problèmes à l'hôpital, ou la clinique et que vous avez des difficultés à vous faire entendre par les professionnels de santé ou l'administration, vous avez la possibilité de faire appel à eux pour leur demander de l'aide. Comment les trouver ? On vous dit tout !

Des bénévoles engagés et compétents pour défendre vos droits :

Défendre les droits des usagers dans le cadre de la santé suppose de s'y connaître sur le sujet, que cela soit sur des points médicaux, sur la façon dont est organisé le système de santé ou sur des aspects juridiques. C'est pourquoi les représentants

des usagers reçoivent une formation avant de se voir attribuer ce que l'on appelle un « mandat » dans un établissement de santé. Ainsi si vous avez été particulièrement mal reçu dans l'établissement, si vous avez le sentiment d'une certaine opacité concernant un traitement, si vous avez des difficultés à obtenir votre dossier médical ou pire si vous êtes victime d'un accident médical, les représentants des usagers sont à même de faciliter vos démarches, de vous expliquer comment les choses fonctionnent à l'hôpital, comment agir le cas échéant.

Comment trouver votre représentant?

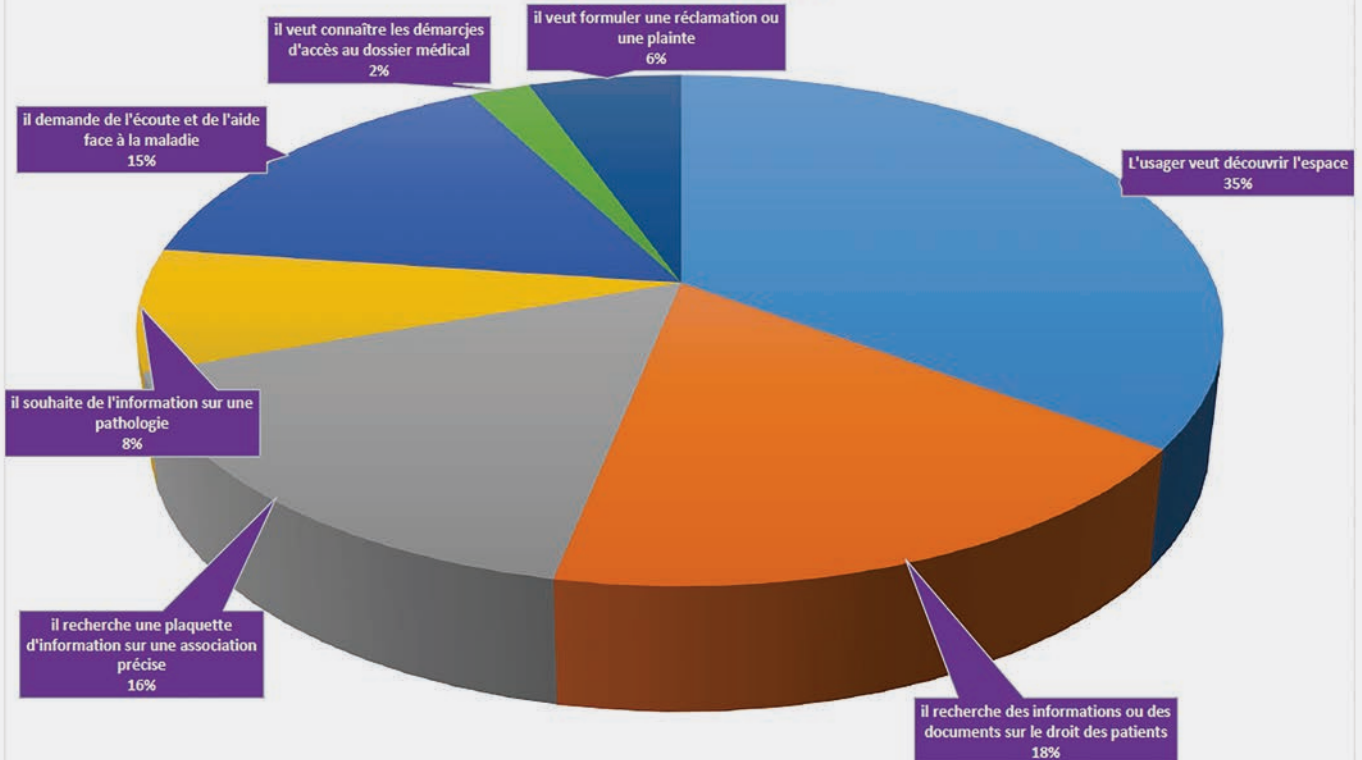
D'un établissement à l'autre, les représentants des usagers sont plus ou moins bien acceptés par l'administration et les professionnels de santé. La plupart des établissements comprennent le rôle des RU et qu'ils sont là pour les aider à améliorer les choses, que cela vaut la peine de travailler main dans la main et qu'il est nécessaire de leur offrir de la visibilité pour que le public les trouve facilement. Mais ce n'est pas toujours le cas car d'autres établissements voient les RU comme des intrus non professionnels qui leur sont imposés et remettent en cause leur travail. Ainsi normalement, le nom et les coordonnées

des représentants des usagers devraient-ils être clairement affichés dans chaque établissement. Mieux encore, avec de la chance, ils apparaissent dans le livret d'accueil de l'établissement. Enfin, et c'est le must, les représentants des usagers ont, dans un certain nombre d'établissements, un local bien à eux qui leur permet de recevoir les usagers !

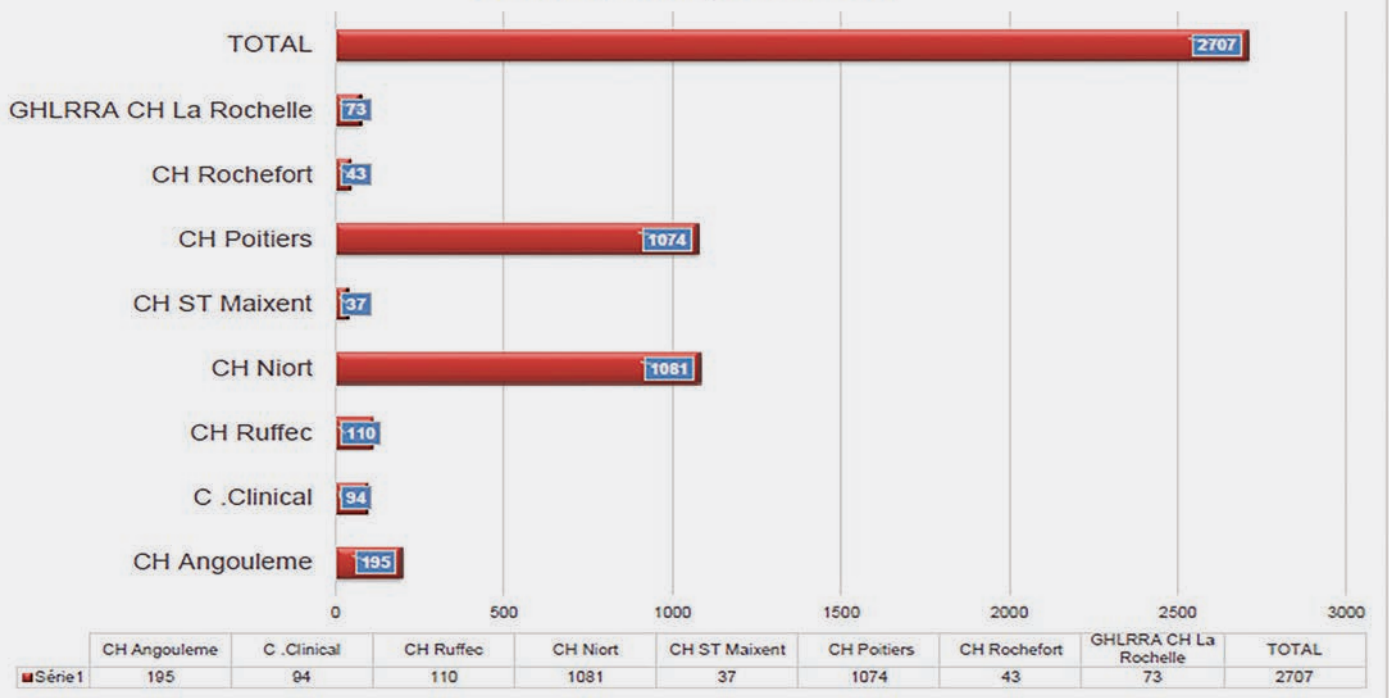
// ATTENTION //

*Les représentants des usagers ne sont pas des avocats. Leur rôle est de faire remonter les réclamations éventuelles, de faciliter vos échanges avec les professionnels de santé et l'administration, d'agir comme un porte-voix pour bien vérifier que telle ou telle réclamation est correctement prise en compte, de vous orienter sur les recours possibles le cas échéant et également d'œuvrer plus généralement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et des familles dans l'établissement.*

Répartition des motifs d'entretien des usagers du système de santé  
Janvier à fin octobre 2017



FREQUENTATION DES ESPACES ET MAISON DES USAGERS  
Janvier à fin septembre 2017



Les outils réalisés

Information, participation, formation des représentants des usagers en Conseil de la Vie Social



FORMATION



INFORMATIONS  
Facile à lire et à comprendre (FALC)



ACCOMPAGNEMENT ACCESSIBILITE ADAPTATION  
Votre site facile d'accès



SanteBD : un outil de dialogue facilitant la relation entre les patients et les professionnels de santé.

Feuille de route

- CISS Limousin **vers** France ASSOS Santé Nouvelle Aquitaine
- ARS/CRSA Ex Limousin **vers** ARS/CRSA Nouvelle Aquitaine
- Démocratie sanitaire **vers** Démocratie en Santé
- Information-Participation-Formation-  
Représentation

Où en est-on ???

- Des Conseils de la vie sociale départementaux (CVSD)
- aux** Journées « ESPRIT DES LOIS
- vers** le séminaire du 11 janvier 2018

Participation, Représentation et Formations des Usagers en Conseil de la Vie Sociale (CVS)





### ◀ Esprit des lois



**L'ESPRIT DES LOIS** : Une œuvre fondatrice d'un philosophe aquitain Montesquieu « Une loi n'est pas juste parce qu'elle est loi mais elle doit être loi parce qu'elle est juste »

**Les lois 2002** : un nouvel esprit,

de grands principes, des droits, ...

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et la qualité du système de santé

**Nos objectifs** : Une initiative citoyenne, départementale, participative pour redonner des perspectives à des lois fondatrices dans l'univers sanitaire et médico-social.

**14 ans après où en est-on ?** Quelle appropriation pour les usagers et les professionnels. Il est apparu nécessaire de tirer un bilan des avancées, des apports mais aussi des limites

de mode de participation des usagers.

Cette démarche a pour but de :

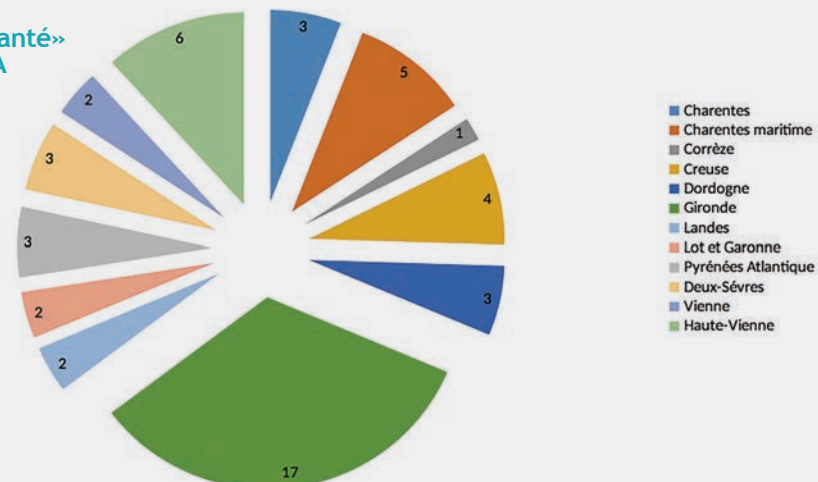
- Montrer que l'évaluation directe des lois par les usagers qu'elles concernent est possible et utile.
- Permettre aux usagers d'exprimer directement et librement leurs perceptions et vécus.
- Dynamiser le mode de participation des usagers, porteurs et acteurs du projet.
- Evaluer l'impact sur le regard des professionnels sur la relation avec les usagers.
- Mettre en évidence l'amélioration du service rendu aux usagers.
- Donner au projet une dimension citoyenne, avec une portée médiatique, politique et institutionnelle.
- Innover dans les modes d'évaluation des politiques publiques.

Les 5 objectifs à retenir pour les perspectives à venir :

- Relance et déploiement des CVSD pour la région Nouvelle-Aquitaine.
- Déploiement des formations pour la grande région en harmonisant l'expérience régionale expérimentale.
- Généralisation des mallettes V2 « facile à lire et à comprendre » (FALC) pour les représentants d'usagers.
- Généralisation du cahier des charges « Rapport annuel CVS » pour les ESMS (qui pourrait être exploité dans le cadre du rapport annuel droit des usagers sur l'ex Limousin et généralisation à venir en grande région).
- Rencontre et sensibilisation des personnes qualifiées sur leur place, rôle et missions.

### ◀ Appel à projet « démocratie en santé » Nouvelle Aquitaine/CRSA-ARS NA (Dossiers reçus)

Au-delà de projets labellisés et pour certains récompensés à hauteur d'une enveloppe financière dédiée d'un montant de 120 000 euros, le dossier « coupe de cœur » se verra attribué le trophée des usagers 2017 et ce, à l'occasion du séminaire « esprit des lois » à Angoulême



### ◀ Trophée des Usagers

Initié par le CISS Limousin et porté conjointement par la CRSA ex Limousin depuis 2007, le Trophée des Usagers continue à avoir aujourd'hui sa légitimité dans le cadre de l'appel à projet démocratie en santé Nouvelle Aquitaine porté par l'ARS et la CRSA.

En 2017, 51 dossiers ont été déposés et étudiés par un jury composé de représentants des usagers et de salariés de l'ARS Nouvelle-Aquitaine les 2 et 3 novembre 2017 à Bordeaux.

### ◀ Label et concours du Ministère



Six thématiques :

1. une information adaptée
2. des actions de formation aux droits des usagers
3. promouvoir la médiation en santé
4. la participation des représentants des usagers et des usagers (CDU, CVS)
5. co-construire l'effectivité des droits des usagers
6. accompagner les évolutions du système de santé



**Date limite de réception des dossiers : 31 décembre 2017**

**Réunion de la Commission des usagers CRSA Nouvelle-Aquitaine : 31 janvier 2018** pour la labellisation et proposition des trois dossiers pour concourir au plan national.  
**9 février 2018** : date limite après rédaction des avis motivés de la transmission des trois dossiers au concours national.



« Chaque citoyen doit avoir accès à une médecine de qualité, quel que soit l'endroit où il vit : avoir un médecin traitant, obtenir rapidement un rendez-vous accéder à des soins médicaux spécialisés dans un délai approprié à leurs besoins. Autant d'attentes qui doivent être satisfaites au même niveau de qualité sur l'ensemble de notre territoire. » **Edouard Philippe, Premier Ministre**  
Je n'ai qu'un seul objectif avec ce plan : garantir un égal accès aux soins dans les territoires. »



◀ **Plan Régional Santé Environnement 2017-2021**

Un plan opérationnel : 21 actions, 55 mesures réparties en 5 objectifs

**1**   
**Agir sur les pesticides et les risques émergents ou qui progressent**

**2**   
**Promouvoir un environnement favorable à la santé et adapté aux caractéristiques des territoires**

**3**   
**Améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à une alimentation saine et durable**



**4**   
**Protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes**

**5**   
**Permettre à chacun d'être acteur de sa santé**

Mise en place de l'Observatoire Régionale Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine : feuille de route France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine.



## QU'EST-CE QUE LE PRS ?



Le **Projet Régional de Santé (PRS)** est le document de référence qui fixe la **politique de santé de notre région** et offre un cadre d'action à tous les acteurs de la santé du territoire. Le PRS organise l'offre de santé dans le but d'améliorer l'état de santé de la population et l'accès à des soins et des services de santé de qualité.

## UN PRS SIMPLIFIÉ AUTOUR DE 3 DOCUMENTS

Pour rendre plus accessible la politique régionale de santé dans notre région et permettre à tous les acteurs de santé de s'y inscrire.

### Le PRS en Nouvelle-Aquitaine

Le PRS Nouvelle-Aquitaine sera arrêté au plus tard fin avril 2018. Jusqu'à cette date, les PRS des anciennes régions restent en vigueur. La loi de modernisation de notre système de santé a fait évoluer le Projet Régional de Santé :

- + **Stratégique** avec des orientations de santé à 10 ans,
- + **transversal**, en renforçant le décloisonnement des secteurs de la prévention, du sanitaire et du médico-social, et la coordination avec les autres politiques publiques, au sein d'un schéma régional unique.

### Le COS

Cadre d'Orientation Stratégique

Détermine les grandes orientations transversales qui guideront l'action de l'ARS, autour des priorités de santé en Nouvelle-Aquitaine.

Sur 10 ans - 2018/2028

### Le PRAPS

Programme Régional relatif à l'Accès, à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies

Prévoit les actions à conduire et les moyens à mobiliser pour améliorer la santé des plus démunis.

Sur 5 ans - 2018/2023

## UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PRS

Un découpage territorial revu avec des **territoires de démocratie sanitaire** correspondant au niveau départemental, au bénéfice de la coordination des actions des acteurs, notamment en faveur de la perte d'autonomie.

Dans ces territoires, des **conseils territoriaux de santé** rassemblent l'ensemble des acteurs pour animer le débat démocratique en santé. Ces conseils sont associés à l'élaboration du PRS et se décalquent pour s'adapter aux besoins de la population et fluidifier les parcours de santé.

De nouveaux dispositifs vont également **favoriser les synergies sur les territoires**, notamment les plateformes territoriales d'appui, communautés professionnelles territoriales de santé, projets territoriaux de santé mentale, groupements hospitaliers de territoires, etc.

Les travaux effectués fondent la stratégie du PRS autour de cinq axes :

Amplifier les actions sur les déterminants et la promotion de la santé

Promouvoir un accès équitable à la santé dans les territoires



## LES OBJECTIFS DU PRS

Au sein du PRS, chaque ARS doit décliner les objectifs suivants au regard des besoins de la population :

- Développer la prévention et la promotion de la santé,
- Favoriser l'accès aux soins, à la prévention et à l'accompagnement (sur les plans social, géographique et de l'organisation, notamment des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et des personnes les plus démunies),
- Renforcer la coordination, la qualité, la sécurité, la continuité et la pertinence des prises en charge sanitaires et médico-sociales,
- Améliorer l'organisation des parcours de santé (coopération et coordination des acteurs de santé, etc.),
- Préparer et adapter le système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

## QUI ÉLABORE LE PRS ?



Une gouvernance dédiée au PRS Nouvelle-Aquitaine

Une gouvernance dédiée est mise en place pour permettre une construction participative du futur PRS :

- une Instance stratégique, constituée de la Direction générale de l'ARS avec l'appui du comité de direction,
- un Comité de pilotage, associant aux côtés de l'ARS la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), représentée par son président et les présidents des commissions spécialisées, ainsi que la Fédération hospitalière de France (FH), la Fédération d'hospitalisation privée (FHP) et la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEPWP), la Fédération Nationale des Etablissements d'hospitalisation à Domicile (FNEHD)
- une Equipe projet inter-directions constituée des correspondants PRS de l'ensemble de l'Agence (directions métiers et délégations départementales),
- une Cellule projet, instance de coordination, au sein de la Direction du Pilotage, de la Stratégie et des Parcours (DFSP), pilotée par la cheffaine de projet PRS.

### Une concertation élargie aux partenaires de santé

Pour que le PRS soit le projet de tous les acteurs de santé de la région, son élaboration fait l'objet d'une concertation élargie via :

- Des points d'étape réguliers auprès des instances (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), Commissions de Coordination des Politiques Publiques (CCPP), Conseil de surveillance, Conseils territoriaux de santé (CTS) ;
- Des Conseils Territoriaux de Santé (CTS), associés dès leur installation à l'élaboration du PRS, au plus proche des territoires ;
- Des représentants des acteurs de santé, experts et usagers, associés à la définition des orientations du futur schéma sur chacun de ses thèmes ;
- Des échanges réguliers et des temps forts avec les partenaires de politique publique et les acteurs de santé.

### Une consultation officielle

Elaboré à partir des travaux de concertation, le projet de PRS sera soumis à consultation auprès de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), des Conseils départementaux de la Santé et de l'Autonomie, du Préfet de région, des collectivités territoriales et du conseil de surveillance de l'ARS. Durant 3 mois, ces acteurs ont la possibilité de donner leur avis avant l'adoption du PRS Nouvelle-Aquitaine, au plus tard fin mars 2018.



Amplifier les actions sur les déterminants et la promotion de la santé

Promouvoir un accès équitable à la santé dans les territoires

Promouvoir un accès équitable à la santé dans les territoires



Renforcer la coordination des acteurs et améliorer les parcours de santé



Renforcer la démocratie sanitaire et la place du citoyen, acteur de sa santé et du système de santé



Soutenir et amplifier l'innovation au service de la qualité et de l'efficacité du système de santé

Retrouvez l'agenda de décembre 2017 à juin 2018 :

## ◀ Agenda des instances ARS où siège le CISS Limousin

 13 DÉCEMBRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• COFIL Antenne de Limoges</li></ul>
 18 DÉCEMBRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Commission formation Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux</li></ul>
 20 DÉCEMBRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre FNATH, UDAF, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine antenne de Limoges (formation généraliste)</li></ul>
 11 & 12 JANVIER	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontres avec Alain Michel Ceretti à Poitiers, Angoulême et Libourne</li></ul>
 23 JANVIER	<ul style="list-style-type: none"><li>• COFIL Antenne d'Angoulême</li></ul>
 16 MARS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bureau et Comité Régional France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine à Périgueux»</li></ul>
 16 JUIN	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assemblée Générale France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine à Limoges</li></ul>

## ◀ Nouvelles publications

**Nouveauté :**  
Rapport d'activité CISS national



Rapport d'activité Observatoire Santé Infos Droits.



### ■ Ces documents sont disponibles

- Sur demande auprès du FAS Nouvelle-Aquitaine au numéro 05 45 38 77 56
- Sur le site du FAS Nouvelle-Aquitaine : [www.leciss-limousin.fr/guides-et-plaquettes](http://www.leciss-limousin.fr/guides-et-plaquettes)
- Sur le site du FAS Nouvelle-Aquitaine : [www.leciss.org/publications-documentation/guides-et-plaquettes](http://www.leciss.org/publications-documentation/guides-et-plaquettes)

### ■ 66 Millions d'impatients

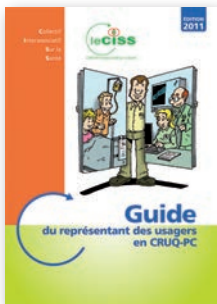
Pour faciliter la compréhension et l'implication du plus grand nombre sur des sujets de santé, que l'on sait universels, le FAS a voulu, en tant que Collectif Interassociatif Sur la Santé, dépasser notre approche associative habituelle trop experte pour le grand public en offrant aux citoyens un espace dédié aux témoignages :

[www.66millionsdimpatients.org](http://www.66millionsdimpatients.org)

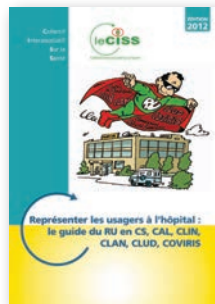


## ◀ Publication en Limousin

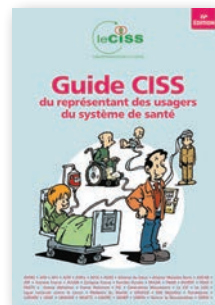
Les indispensables :



Le guide du représentant des usagers CRUQPC contribue à aider le représentant dans sa mission.



Le guide du représentant des usagers en CS, CAL, CLIN, CLAN, CLUD, COVIRIS

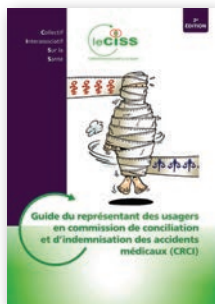


Le guide du représentant des usagers

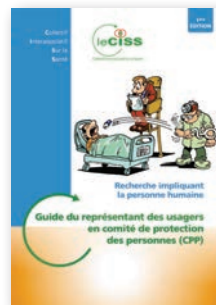
### ■ Les fiches pratiques éditées par le CISS national abordent différents thèmes.

Toutes les fiches en format papier sont à votre disposition auprès de chaque antenne de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine.

Elles sont également téléchargeables à l'aide du lien ci-dessous : [www.leciss-limousin.fr/fiches-pratiques](http://www.leciss-limousin.fr/fiches-pratiques)



Guide du représentant des usagers en commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CCI ex CRCI)



Guide du représentant des usagers en comité des personnes (CPP)

### ■ Baromètre des droits des malades

Consultable à l'aide du lien suivant :

[http://leciss.org/sites/default/files/150304\\_BarometreDroitsMalades\\_CISS-LH2.pdf](http://leciss.org/sites/default/files/150304_BarometreDroitsMalades_CISS-LH2.pdf)

# France Assos Santé

La voix des usagers

## Consultation

rien pour nous sans nous

FRANCE ASSOS SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE  
28, Rue Mirabeau - 16000 ANGOULÊME  
Tél. : 05 45 38 77 56

COMITÉ DE RÉDACTION :  
Mauricette JUDE DANIGO,  
Patrick CHARPENTIER

ILLUSTRATIONS ET PHOTOGRAPHIES :  
FAS - © Fotolia

CONCEPTION GRAPHIQUE :  
SILPC

MISE EN PAGE :  
FRANCE ASSOS SANTÉ  
ANTENNE DE LIMOGES

IMPRESSION :  
ITI Communication

Retrouvez les coordonnées complètes sur notre  
site internet : [www.leciss-limousin.fr](http://www.leciss-limousin.fr)